



AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

PROJET DE LA SOCIÉTÉ ALI REQUALIFICATION DU SITE « CONFLUENCES » EN PLATE-FORME INDUSTRIELLE ET LOGISTIQUE COMMUNE DE CLAIROIX

Par arrêté du Préfet de l'Oise, l'enquête publique environnementale portant sur une demande d'autorisation environnementale de la **société ALI** pour la requalification du site « Confluences » en plate-forme industrielle et logistique, sur la commune de Clairoix

EST PROLONGÉE JUSQU'AU JEUDI 27 FÉVRIER 2025 À 17h00 INCLUS

Deux permanences supplémentaires :
Jeudi 20 février 2025 de 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi 27 février 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.

Une réunion publique :
Jeudi 20 février 2025 à 20 h 00 dans la salle polyvalente de Clairoix.

M. Jean-Louis SEVÈQUE, docteur en géochimie – expert auprès des juridictions, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
M. Patrice MOUNAIX, directeur de l'institut des métiers et de l'artisanat en retraite, est désigné suppléant du commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de CLAIROIX.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude de danger, les plans et les annexes sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

Jusqu'au terme de l'enquête publique, les dossiers papier et numérique sont consultables par toute personne intéressée aux heures d'ouverture de la **mairie de Clairoix**.

Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

- **Bienville, Choisy-au-Bac, Compiègne, Janville et Margny-les-Compiègne.**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de **Clairoix**,
- par courrier adressé à la commune de **Clairoix**, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- par courrier électronique adressé à :
ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr, objet « Enquête publique – ALI – Commune de Clairoix ».

Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables, à l'issue de l'enquête, sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Christophe Gardes, directeur général de la société PKM, Mail : c.gardes@pkmlogistique.fr, Tél. : 06 66 00 49 83 – Société ALI, Le Bac à l'Aumône 60 280 Clairoix ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.